

Séance publique du 22 janvier 2001

Délibération n° 2001-6124

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour information : finances et programmation

commune (s) : Charly

objet : **Acquisition d'un immeuble situé 48, rue de l'Eglise et appartenant aux époux Jouve de Guibert**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière -
Service opérationnel - Subdivision sud

Le Conseil,

Vu le rapport du 4 janvier 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine se propose d'acquérir, en vue de l'élargissement de la rue de l'Eglise à Charly, l'immeuble situé au numéro 48 de cette voie et appartenant aux époux Jouve de Guibert.

Il s'agit d'un terrain de 1 646 mètres carrés ainsi que du bâtiment d'un étage sur rez-de-chaussée à usage d'habitation qu'il comporte.

Aux termes du compromis qui est présenté, cette acquisition interviendrait au prix de 1 450 000 F conforme à l'avis du service des domaines ;

Vu ledit compromis ;

Où l'avis de ses commissions déplacements et voirie et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Approuve le compromis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense résultant de l'acquisition et des frais d'acte notarié liés à celle-ci évalués à environ 20 800 F sera prélevée sur les crédits à inscrire au budget de la Communauté urbaine - exercice 2001 - compte 211 200 - fonction 822 - opération 0499.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,